

# Tarifs pour une fourniture par défaut de l'électricité dans le réseau Creos

Valables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020

## Conditions tarifaires pour la fourniture par défaut

### Clients résidentiels raccordés aux réseaux basse tension (400V) sans enregistrement de la puissance

par défaut		Prime mensuelle <sup>1)</sup>	Prix intégré
Réseau		€/mois	€/kWh
Creos <sup>1)</sup>		9,00	0,12020

### Clients professionnels raccordés aux réseaux basse tension (400V) avec et sans enregistrement de la puissance

par défaut		Prime mensuelle <sup>1)</sup>	Prix intégré
Réseau		€/mois	€/kWh
Creos <sup>1)</sup>		9,00	0,12722

1) N'inclut pas la redevance mensuelle fixe pour l'accès au réseau basse tension

### Clients raccordés aux réseaux moyenne tension (20kV)

par défaut		Prime de puissance	Prix intégré
Réseau	Durée d'utilisation	€/kW/a	€/kWh
Creos	< 3000 heures	18,47	0,10852
Creos	> 3000 heures	69,14	0,09162

### Clients raccordés aux réseaux haute tension (65kV)

par défaut		Prime de puissance	Prix intégré
Réseau	Durée d'utilisation	€/kW/a	€/kWh
Creos	< 3000 heures	8,91	0,08852
Creos	> 3000 heures	13,18	0,08712

### Clients raccordés aux réseaux très haute tension (220kV)

par défaut		Prime de puissance	Prix intégré
Réseau	Durée d'utilisation	€/kW/a	€/kWh
Creos	< 3000 heures	4,44	0,08852
Creos	> 3000 heures	29,55	0,08012

Les tarifs intégrés par défaut s'entendent hors TVA (8 %), hors redevance mensuelle fixe pour l'accès réseau et hors toutes redevances légales comme la taxe électricité et le fonds de compensation, qui sont fixées par les autorités publiques.

#### Renseignements

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter notre Serviceline (lu-ve: 8h00-19h00) au numéro gratuit 8006-6000, au (+352) 2737-6000 à partir de l'étranger, ou par e-mail à [serviceline@enovos.eu](mailto:serviceline@enovos.eu).